

## **Cahier des charges : PARIS, découverte de notre capitale**

Séjour de 2 jours à placer dans la semaine du 5 au 9 juin 2023

**Projet** : organisation par les élèves de la classe de 4<sup>ème</sup> 4 d'un voyage à Paris

**Nombre de participants** : 29 élèves (13 filles et 16 garçons) et 2 accompagnateur.rices

**Date** : 2 jours et une nuit au choix durant la semaine du 5 juin 2023 au 9 juin 2023.

**Mode de transport** : train TGV direct

Départ de la gare de Grenoble autour de 7h30 le 1<sup>er</sup> jour

Retour de Paris gare de Lyon vers 17h le 2<sup>e</sup> jour

**Mode d'hébergement** : auberge de jeunesse

### Jour 1

Si possible pose des sacs à l'auberge de jeunesse.

Repas du midi tiré du sac, fourni par les participant.es.

Découverte de la Tour Eiffel- Montée au 2<sup>ème</sup> étage par escaliers puis balade jusqu'à l'Assemblée Nationale

Repas du soir : à l'auberge de jeunesse

### Jour 2

Petit-déjeuner : à l'auberge

Matin : Louvres Visite guidée des chefs d'œuvres

Repas : Pique-nique dans le jardin des tuileries, fourni par l'auberge de jeunesse

Après - midi : Découverte à pied du Palais Royal, de la Place de la Concorde, des Champs Élysées et de l'Arc de Triomphe.

Retour au départ de Paris Gare de Lyon vers 17h00

### **NOTA**

Le prix proposé doit être ferme et définitif et doit comprendre :

- Une proposition en français établie sur la base de 31 participants. Indiquer une variation de prix en fonction du nombre de participants.
- Les frais d'hébergement et restauration du jour 1 soir au jour 2 midi
- Tous les frais de transport :

Les frais de transport en train

Les frais de transport de la ville de Paris (6 trajets en Métro par personne)

- L'assurance annulation groupe (le détail des garanties de cette assurance sera joint en précisant les conditions d'annulation)
- La possibilité de souscrire à une assurance annulation individuelle (le détail des garanties de cette assurance sera joint en précisant les conditions d'annulation)
- Toutes les visites

Le prix proposé devra être égal entre tous les participants, qu'ils soient élèves ou accompagnateurs. Aucune gratuité ne sera acceptée.

Paiement : le paiement sera effectué par mandat administratif à 30 jours sur envoi des factures conformément aux règles de la comptabilité publique des EPLE ( 1 ou 2 acomptes, le solde soit 40% payable à réception des documents permettant la réalisation du voyage ou au départ).

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 24 février 2023 à 12H00**

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Sandryne Bohin-Wynen, gestionnaire, au 04 76 72 51 56